Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Commande sans bon de commande

---
Par Aina31

Bonjour,
J'ai commandé un produit dans une petite boutique qui doit m'être livré dans la semaine. J'ai laissé un chèque à l'ordre du magasin et n'ai rien signé.
En l'échange, le vendeur m'à remis une facture imprimée sur une feuille A4 blanche dans laquelle il précise, concernant la livraison, "livraison deux étages ", sans date prévisionnelle ni bon de commande. Cela est-il suffisant pour me couvrir en cas de problème (absence ou retard de livraison, etc)?
Que puis je faire pour sécuriser mon achat?
Merci d'avance pour votre aide